

LE CHOIX DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

À la suite de deux sondages effectués par l'APPQ, l'un sur les maux de dos présents chez les patrouilleurs et l'autre sur les inconforts et risques de blessures liés à l'introduction des terminaux véhiculaires, nous avons pu constater que les réponses étaient très variées selon le type de véhicules utilisés. À cet effet, nous voulons vous rappeler qu'IL APPARTIENT À CHAQUE RESPONSABLE DE POSTE DE GÉRER SA FLOTTE AUTOMOBILE.

Il est de la responsabilité du responsable de poste de communiquer avec le Service administratif de son district et d'établir les besoins spécifiques du poste afin d'obtenir les véhicules dont il a besoin. Il y a intérêt à favoriser l'adaptation et la diversification du parc automobile du poste pour refléter les besoins des membres. Selon la population présente dans un poste, peut-être faut-il plusieurs Ford, plusieurs Charger et aucun Impala. Ailleurs, la situation sera différente et exigera plutôt une majorité d'Impala. L'erreur à ne pas commettre est de s'en tenir à simplement commander un autre véhicule, car dans ce cas c'est le service des Approvisionnements qui décidera de ce que vous recevrez.

Vous avez le droit de faire des suggestions à vos superviseurs de relève ainsi qu'au responsable de poste afin que la flotte automobile disponible à votre unité réponde le plus adéquatement possible aux besoins exprimés par les membres. Les réunions de gestion sont un bon moment pour discuter de l'orientation des prochaines commandes. Alors manifestez-vous.

Le vice-président en Santé et sécurité du travail
et aux ressources matérielles,



Daniel Rolland

DR/jl